

DU 18 AU 21^ÉME

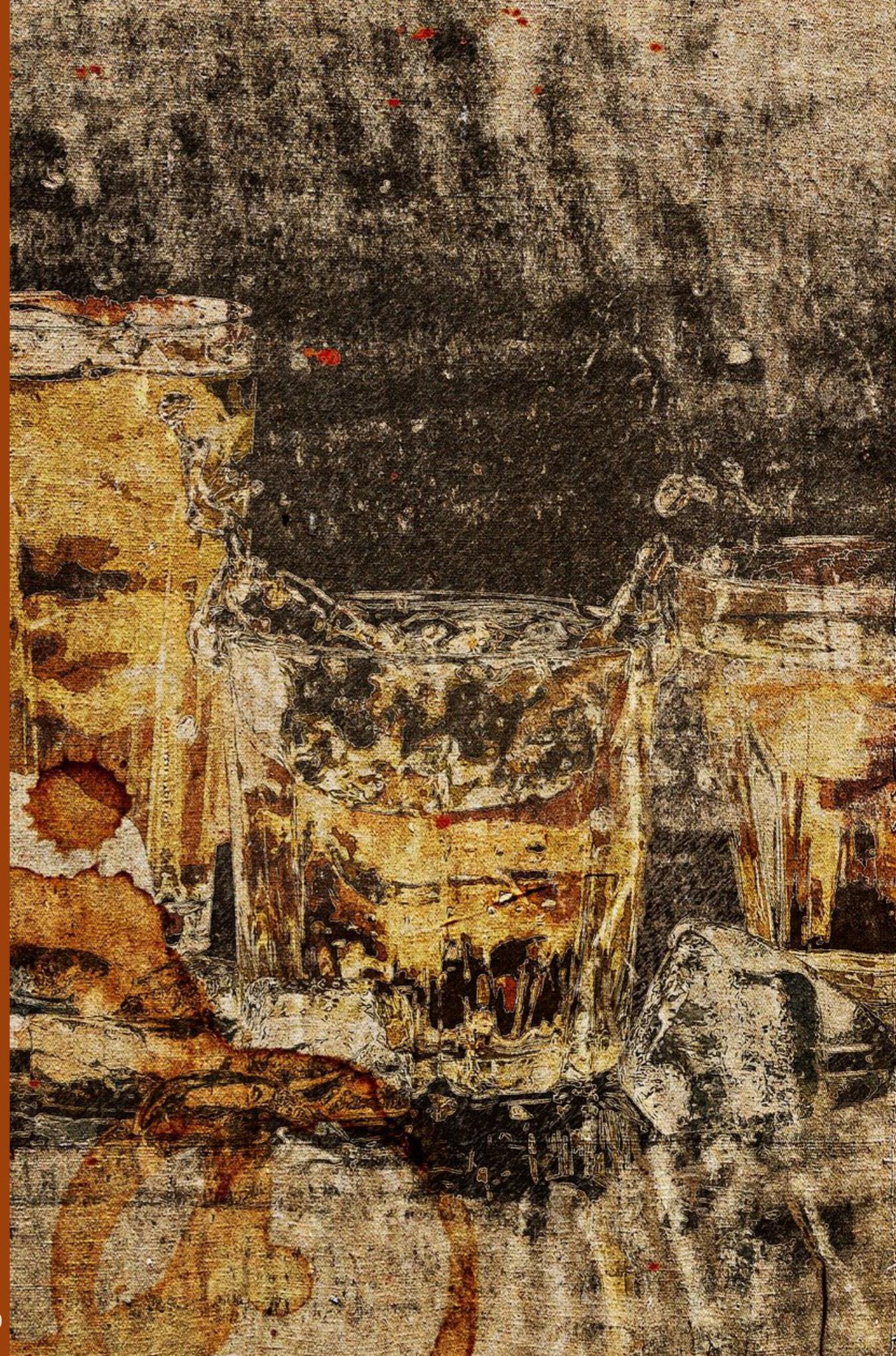
Au même moment... # 42

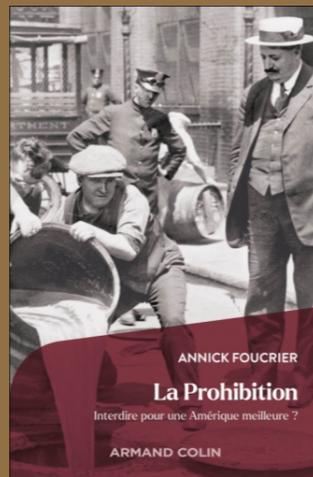
Chronique d'une culture dopaminée

A l'occasion de la parution
de l'essai de Annick Foucrier
Editions Armand Colin

La prohibition

Interdire pour une Amérique meilleure ?





La prohibition
Interdire pour une Amérique meilleure ?

Un essai de Annick Foucrier
Editions Armand Colin, mai 2025
272 pages

EXTRAIT

« Contrairement à une croyance largement répandue, même après le 16 janvier 1920 il est possible de continuer à consommer légalement des boissons alcooliques aux Etats-Unis. Le 18ème amendement, dans sa brièveté, pose les bases de la nouvelle réglementation : « section 1. Seront interdits, un an après la ratification du présent article, la fabrication, la vente ou le transport de boissons alcooliques à l'intérieur du territoire des Etats-Unis et de tout territoire soumis à leur juridiction, ainsi que l'importation des dites boissons dans ces territoires ou leur exportation hors de ces territoires. » Il a pour but la destruction du commerce de l'alcool et du système des saloons mais ne dit pas explicitement que la consommation est interdite. »

P. 112

Au même moment... Ce n'est pas une lubie prohibitionniste qui traversa les Etats-Unis pendant plus de treize ans, nous raconte Annick Foucrier dans son essai. Si des groupes de pression se sont ligüés pour en venir à une interdiction fédérale totale de la vente d'alcool dans le pays, c'est que des forces s'étaient déjà manifestées avec succès dans de nombreux Etats, devenus "dry", (sec, sans alcool) dès le XIXème siècle. Il s'agissait avant tout de venir à bout des dégâts causés par les violences engendrées par les excès d'alcool dans les saloons et ramenées jusque dans les foyers américains. Mais mettre en place une interdiction d'une telle ampleur au niveau fédéral ne fut pas une mince affaire. Il faudra attendre le 16 janvier 1920 pour que la Prohibition soit effective. La Constitution américaine se dote alors d'un 18ème amendement qui semble indéboulonnable... Il est donc désormais interdit sur tout le territoire des Etats-Unis de vendre, de transporter et de fabriquer, sauf à usage personnel, des boissons alcooliques. Mais il n'est pas interdit d'en consommer. Autre exception : on peut s'en faire prescrire pour usage médical. Les exceptions confirmant les règles établies, on a vite fait d'en profiter pour continuer à boire sans se mettre hors la loi. Passer le choc de cette nouvelle Prohibition, les marchands et buveurs d'alcool sauront très vite trouver la parade. La contrebande s'organise, et de nouveaux bandits du Far West font leur apparition et s'engraissent sur le dos d'une interdiction qui, bien entendu, n'empêche en rien la demande d'être satisfaite. Le crime organisé surfe sur cette vague, et Al Capone sait faire parler de lui avant d'être condamné, non pas pour trafic d'alcool, mais pour non-paiement de ses impôts... Il faudra attendre décembre 1933 pour qu'un nouvel amendement voie le jour, le 21ème, ratifié par au moins 36 états, ce qui est la condition préalable à sa finalisation. Cet amendement abroge le 18ème. Comme pour son instauration, qui ne fut pas une mince affaire, il faudra à la prohibition de nombreuses tractations et rapports de force pour prendre fin. Même si le 21ème amendement y met un terme, il faudra attendre réellement 1966 pour que le dernier Etat, le Mississippi, ratifie cet amendement... Bien entendu, même si la prohibition de l'alcool ne fait plus que de rares adeptes, celles des autres substances psychoactives a encore largement le vent en poupe, même si ces méfaits s'apparentent de près ou de loin à ceux d'une prohibition alcoolique américaine qui est loin d'avoir fait ses preuves...